

# CATALOGUE DE FORMATION

LIGUE SPORT ADAPTÉ  
NOUVELLE-AQUITAINE

---

# 2023 2024



Fédération Française  
du Sport Adapté  
**NOUVELLE AQUITAINE**



La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, de concert avec les Comités Départementaux, est reconnue depuis plusieurs années comme une référence dans la pratique des Activités Physiques et Sportives pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques, et/ou des troubles du neurodéveloppement (TND) dont les troubles du spectre autistique (TSA).

Notre expertise sur le territoire néo-aquitain nous permet de proposer à l'aide de notre Organisme de Formation des sensibilisations et formations tout au long de la saison sportive. Nous souhaitons permettre à tous les bénévoles et/ou professionnels de pouvoir élargir leur champ de connaissances et de compétences sur le public accueilli au sein du Sport Adapté.

Les bienfaits de la pratique d'activités physiques et sportives ne sont plus à démontrer. Notre souhait est de permettre aux sportifs du Sport Adapté de pratiquer dans un cadre sécurisant et adapté à leurs besoins. Les sensibilisations et les formations vous permettront de comprendre les enjeux et les techniques d'intervention spécifique aux personnes présentant une déficience mentale, des troubles psychiques, et/ou des TSA.

Jean-Claude RIBERT  
Président de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine



# SOMMAIRE

04	A propos de notre Organisme de Formation
05	Choisir son parcours de formation
06	Pistes de financement de ma formation
07	<b>Calendrier prévisionnel</b>
09	<b>Attestation de Qualification Sport Adapté</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Module 1</li><li>• Module 2 option Para Basket-Ball Adapté</li><li>• Module 2 option Para Football Adapté</li><li>• Module 3 Stage</li></ul>
15	<b>Encadrant Savoir Rouler à Vélo</b>
17	<b>Formateur Aisance Aquatique</b>
19	<b>Certificat Fédéral Sport et Autisme</b>
21	<b>Ils nous font confiance</b>
22	<b>Contacts et inscriptions</b>

# À PROPOS DE NOTRE ORGANISME DE FORMATION

## QUI SOMMES-NOUS ?

Notre Organisme de Formation a été créé par la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine en 2016. Il s'inscrit dans une démarche de qualité en étant référencé DataDock jusqu'en novembre 2020, puis en obtenant la certification de qualité QUALIOPi.

Afin de vous proposer des formations les plus adaptées possibles, nous mettons en place une équipe pédagogique, composée de professionnels spécialisés dans le secteur du handicap ainsi que dans le secteur des Activités Physiques Adaptées. La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine peut également compter sur ses partenaires du champ médico-social et sur son réseau d'acteurs fédéraux.

## NOS VALEURS

Permettre à chaque personne présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques, et/ou des troubles du neurodéveloppement (TND) dont les troubles du spectre autistique (TSA), quelles que soient ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

## NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

L'organisme de Formation de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine est certifiée QUALIOPi depuis le mois de novembre 2020.

Cette certification vise à vous garantir :

- la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions
- une plus grande lisibilité de l'offre de formation

**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante:  
**ACTION DE FORMATION**



# CHOISIR SON PARCOURS DE FORMATION

## Je suis bénévole :

### Association affiliée Sport Adapté

- Accompagnateurs
- Initiateurs
- Formations d'Officiels
- Formation bénévoles-dirigeants
- ✓ - AQSA/AESA (non professionnalisant)

### Association non affiliée Sport Adapté

- Formations d'Officiels
- ✓ - AQSA/AESA (non professionnalisant)

### Et je souhaite me professionnaliser (être rémunéré)

- A temps plein :
- DEJEPS Activités Physiques et Sportives Adaptées
  - Licence STAPS Activité Physique Adaptée

## Je suis professionnel :

### Dans le domaine du Sport Je souhaite me former en complément de ma discipline

- Initiateurs
- ✓ - AQSA/AESA
- ✓ - Savoir Rouler à Vélo (SRAV)
- ✓ - Aisance Aquatique
- ✓ - Certificat Fédéral Sport et Autisme
- Formations d'Officiels

### Autres Domaines Je souhaite être rémunéré et me spécialiser dans le Sport Adapté

- A temps plein :
- DEJEPS Activités Physiques et Sportives Adaptées
  - Licence STAPS Activité Physique Adaptée

Les formations accompagnées de ce logo ✓ seront réalisées sur le territoire néo-aquitain durant cette saison sportive 2023/2024.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la coordonnatrice de la Formation :

Sarah Gomer

07.77.23.68.16

sarah.gomer@sportadapte.fr

# PISTES DE FINANCEMENT DE MA FORMATION



## ► EMPLOYEUR

Votre employeur peut prendre en charge votre formation si celle-ci est identifiée dans son Plan de développement des compétences (ex-plan de formation) ou s'il juge que cette formation permet d'assurer l'adaptation de ses salariés à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper leur emploi.

## ► OPÉRATEUR DE COMPÉTENCE (OPCO)

Les OPérateurs de COmpétences ont pour principale mission d'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles. Certains employeurs cotisent auprès d'OPCO, ce qui peut vous permettre **(en accord avec votre direction)** de contacter l'OPCO de votre branche afin d'effectuer une demande de prise en charge du financement.

## ► PÔLE EMPLOI

Cet organisme finance prioritairement les formations des demandeurs d'emploi. La seule condition est d'être inscrit à Pôle Emploi et d'avoir validé son projet de formation avec un conseiller. Nous pourrions, sur demande, vous transmettre un devis via « Kairos », plateforme dématérialisée de Pôle Emploi.

Pôle Emploi peut également compléter un financement CPF s'il n'est pas suffisant.

## ► COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le CPF permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation, mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. En 2015, ce dispositif a remplacé le DIF.

Depuis le 1er janvier 2019, dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le CPF est crédité en euros et non plus en heures. Les formations éligibles sont inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) comme le DEJEPS APSA par exemple.

Plus d'informations : [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)

## ► FINANCEMENT INDIVIDUEL

Vous prenez en charge le coût de votre formation sur vos fonds propres : des coûts réduits peuvent vous être proposés pour certaines formations (exemple : AQSA/AESA - page 9).

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS 2023/2024

18 au 20 septembre 2023 : AQSA module 2  
Option Para Basket-Ball Adapté  
Temple-sur-Lot (47)

5 et 19 octobre 2023 : Formation encadrant SRAVA  
Lot-et-Garonne (47)

12 et 13 octobre 2023 : Formation encadrant SRAVA  
Saint-Palais (64)

23 au 25 octobre 2023 : AQSA module 1  
Mont-de-Marsan (40)

23 au 28 octobre 2023 : Formation Encadrant Aisance Aquatique  
Pau (64)

6 et 7 novembre 2023 : Formation encadrant SRAVA  
Limoges (87)

15 au 17 janvier 2024 : AQSA module 1  
Bergerac (24)

11 au 13 mars 2024 : AQSA module 2  
Option Para Football Adapté  
Mérignac (33)

15 au 19 avril 2024 : Certificat Fédéral Sport et Autisme  
Talence (33)



# ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ

# ATTESTATION DE QUALIFICATION/ENCADREMENT SPORT ADAPTÉ COMMENT ÇA MARCHE ?



MODULE 1 - 21H

MODULE 2 - 21H À 35H

MODULE 3 - 20 À 30H

MONTANT EN FONCTION DES MODULES (VOIR DANS LES PAGES DE PRÉSENTATION 10 À 13)

L'AQSA/AESA est une formation permettant aux professionnels des métiers du sport :

- d'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques, et/ou des troubles du neurodéveloppement (TND) dont les troubles du spectre autistique (TSA),
- d'obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public.

## PUBLIC

Cette formation est **diplômante\*** pour les personnes titulaires d'un **diplôme professionnel d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s)** auprès de tout public :

- ▶ Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- ▶ Diplôme de l'enseignement supérieur : DEUG ou Licence STAPS
- ▶ Diplôme de la branche Sport : CQP

Elle est **accessible** mais **non diplômante\*\*** aux **bénévoles** souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique dans leur club.

\*qualification fédérale qui n'offre pas de prérogatives professionnelles supplémentaires

\*\* une attestation de participation sera délivrée mais aucun diplôme de qualification

## ORGANISATION

### MODULE 1 INTERDISCIPLINAIRE

(Approche théorique)

Connaissances des personnes déficientes intellectuelles, atteintes de troubles psychiques et/ou présentant des troubles du spectre autistique, des contextes de pratiques et de leur environnement



### MODULE 2 SPECIFIQUE

(Intervention Pédagogique)

Concevoir, produire et évaluer des projets d'activités



### MODULE 3 STAGE

(Stage et Certification)

**Stage pédagogique** : conduite d'un projet d'entraînement ou d'animation

>> 1 cycle de 8 à 10 séances

**Validation** : certification pédagogique sur l'animation d'une séance de fin de projet



A l'issue de sa validation, le stagiaire recevra le **diplôme AQSA** pour les Para-Disciplines-Adaptées FFSA, et le **diplôme AESA** pour les autres disciplines.

# ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ MODULE 1



**21 HEURES - 3 JOURS**



**MODULE COMMUN À TOUTES LES DISCIPLINES SPORTIVES**



**450€ EMPLOYEUR OU 240€ FINANCEMENT INDIVIDUEL**

Concevoir et conduire des projets d'activités en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des personnes présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques, et/ou des troubles du spectre autistique (TSA), ainsi que leur environnement.



**23 AU 25 OCTOBRE 2023 - MONT DE MARSAN (40)**



**15 AU 17 JANVIER 2024 - BERGERAC (24)**

## PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement de discipline(s) sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public (BPJEPS APT compris).

OU

Être bénévole au sein d'une association sportive (seule une attestation de présence sera délivrée).

## OBJECTIFS

- Interroger ses représentations du handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du spectre autistique.
- Identifier les caractéristiques singulières des personnes relevant de la délégation de la F.F.S.A.
- Connaître la F.F.S.A et ses finalités, comprendre son organisation.
- Identifier les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale.
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et de développer une réelle autonomie.
- Choisir des démarches d'intervention les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.
- Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques.
- Attestation de présence et de fin de formation.

# ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ

## MODULE 2

### OPTION PARA BASKET-BALL ADAPTÉ



**21 HEURES - 3 JOURS**



**MODULE SPÉCIFIQUE AU PARA BASKET-BALL ADAPTÉ**



**450 € EMPLOYEUR OU 240€ FINANCEMENT INDIVIDUEL**



**18 AU 20 SEPTEMBRE 2023 - TEMPLE-SUR-LOT (47)**

#### PRÉREQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Avoir participé au module 1 et être titulaire d'un diplôme professionnel ouvrant des prérogatives d'encadrement du Basket-ball (BPJEPS, DEUST STAPS, DEUG STAPS (L2), Licence STAPS).

OU

- Avoir participé au module 1 et être bénévole au sein d'une association sportive (seule une attestation de présence sera délivrée).

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques et/ou des troubles du spectre autistique (TSA) de donner du sens aux propositions et de progresser.
- Analyser la logique de l'activité et les processus en jeu (cognitifs, psychiques) pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet de s'engager et d'apprendre.
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition.
- Choisir des démarches d'intervention prenant en compte les singularités du pratiquant.
- Concevoir, conduire et évaluer un projet prenant en compte la singularité, les besoins et les attentes du pratiquant.
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation.
- Développer des projets avec les instances du sport adapté localement.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.
- Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques
- Attestation de présence et de fin de formation.

# ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ

## MODULE 2

### OPTION PARA FOOTBALL ADAPTÉ



**21 HEURES - 3 JOURS**



**MODULE SPÉCIFIQUE AU PARA FOOTBALL ADAPTÉ**



**450 € EMPLOYEUR OU 240€ FINANCEMENT INDIVIDUEL**



**11 AU 13 MARS - MÉRIGNAC (33)**

#### PRÉREQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Avoir participé au module 1 et être titulaire d'un diplôme professionnel ouvrant des prérogatives d'encadrement du Football (BMF, BEF, BPJEPS, DEUST STAPS, DEUG STAPS (L2), Licence STAPS).

OU

- Avoir participé au module 1 et être bénévole au sein d'une association sportive (seule une attestation de présence sera délivrée).

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes présentant une déficience intellectuelle, des troubles psychiques et/ou des troubles du spectre autistique (TSA) de donner du sens aux propositions et de progresser.
- Analyser la logique de l'activité et les processus en jeu (cognitifs, psychiques) pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet de s'engager et d'apprendre.
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition.
- Choisir des démarches d'intervention prenant en compte les singularités du pratiquant.
- Concevoir, conduire et évaluer un projet prenant en compte la singularité, les besoins et les attentes du pratiquant.
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation.
- Développer des projets avec les instances du sport adapté localement.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.
- Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques
- Attestation de présence et de fin de formation.

# ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ

## MODULE 3

### STAGE PÉDAGOGIQUE



**1 CYCLE DE 8 À 10 SÉANCES RÉPARTIES DANS LE TEMPS**

**OPTION PAR DISCIPLINE : 20H**

**OPTION ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS : 30H**



## PRÉREQUIS

- Avoir participé aux modules 1 et 2.

Le stage doit être en lien avec la discipline sportive du stagiaire ou le domaine de l'APT

## COMPÉTENCES ATTENDUES

- Réinvestir les compétences et connaissances élaborées durant les modules.
- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet (cycle) dans la discipline sportive ou en APT en parlant des besoins singuliers des personnes accueillies dans l'activité dans une optique de progression.
- Evaluer la portée de son intervention, les progrès des pratiquants afin de les communiquer aux personnes qui en ont la responsabilité (professionnels de structures spécialisées, responsables d'association sportive, parents, ...).

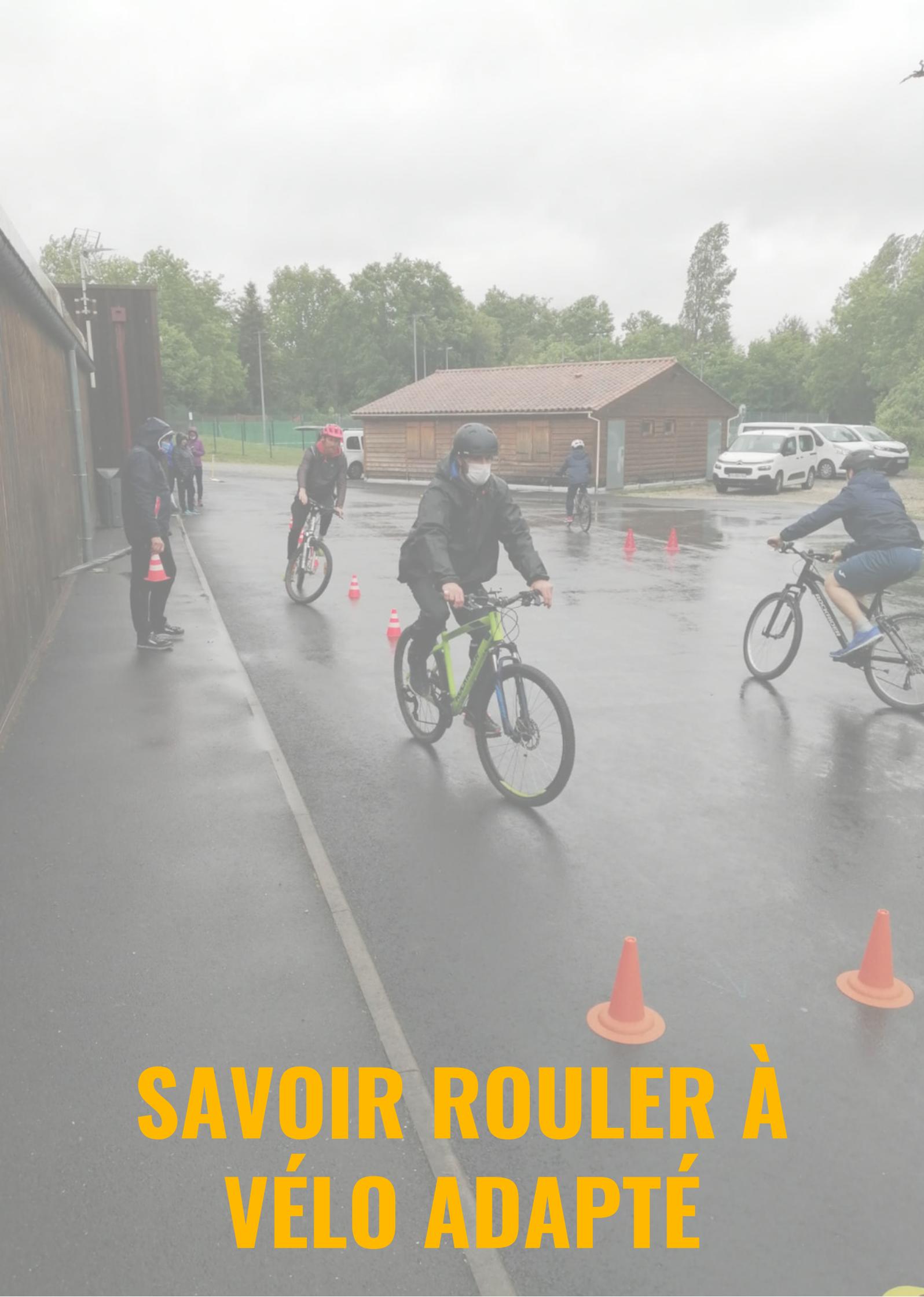
## CHOIX DU LIEU DE STAGE

Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage, de préférence:

- Celle dans laquelle il intervient habituellement (hors établissement médico-social ou de santé mentale).
- Dans une association sportive affiliée à la FFSA ou dans une association affiliée à la fédération délégataire de la discipline.

## VALIDATION

La validation s'effectuera suite à une certification pédagogique portant sur l'animation d'une séance en fin de projet (cycle) dans le contexte du stage réalisé.



**SAVOIR ROULER À  
VÉLO ADAPTÉ**

# FORMATION ENCADRANT "SAVOIR ROULER À VÉLO ADAPTÉ"



**GRATUIT**

**14 HEURES - 2 JOURS**



**5 ET 19 OCTOBRE 2023 - LOT-ET-GARONNE (47)**

**12 ET 13 OCTOBRE 2023 - SAINT PALAIS (64)**

**6 ET 7 NOVEMBRE 2023 - LIMOGES (87)**

## PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans.
- Etre titulaire d'un diplôme inscrit à l'annexe II-1 du code du sport ayant comme prérogative l'encadrement d'activités cyclistes.



## PUBLIC VISÉ

- Educateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel.
- Professionnels du secteur spécialisé intervenant bénévolement dans l'association sportive de l'établissement.

## DURÉE

## OBJECTIFS ET CONTENUS PÉDAGOGIQUES

2 heures

### **Module 1 : Comprendre et appréhender l'environnement du "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV)**

- Découverte du cadre réglementaire du SRAV
- Maîtriser la philosophie du SRAV au sein du Sport Adapté

5 heures

### **Module 2 : Maîtriser les fondamentaux du vélo**

- Connaître et identifier les éléments simples d'un vélo
- Initiation à l'entretien et à la réparation d'un vélo
- Connaître les équipements de sécurité
- Comprendre et animer les ateliers composant le BLOC 1 : Savoir Pédaler
- Adapter les ateliers du BLOC 1 pour le public relevant du Sport Adapté
- Réaliser un recueil d'adaptation BLOC 1

4 heures

### **Module 3 : Découvrir la mobilité en milieu sécurisé**

- Savoir identifier les éléments, les difficultés permettant de rouler en groupe
- Comprendre et animer les ateliers composant le BLOC 2 : Savoir Circuler
- Adapter les ateliers du BLOC 2 pour le public relevant du Sport Adapté
- Réaliser un recueil d'adaptation BLOC 2

1.5 heures

### **Module 4 : Se déplacer en situation réelle**

- Point réglementaire sur la pratique du vélo sur voie publique
- Comprendre et animer les ateliers composant le BLOC 3 : Savoir Rouler
- Adapter les ateliers du BLOC 3 pour le public relevant du Sport Adapté
- Réaliser un recueil d'adaptation BLOC 3

1.5 heures

### **Module 5 : Organiser et développer le Savoir Rouler à Vélo sur les différents territoires néo-aquitains**

- Suivi des attestations sur le territoire
- Fonctions et rôles dans les territoires
- Maîtriser le déroulement des formations de terrain

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Échanges d'expérience
- Pratique de terrain
- Analyses de pratiques
- Apports des formateurs

## MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluations des acquis lors des différentes séances pédagogiques (jour 2)
- Attestation de fin de formation

# AISANCE AQUATIQUE





**GRATUIT**



**35 HEURES - 5 JOURS**

## Objectifs de formation

Au terme de cette formation le formateur Aisance Aquatique devra :

- Maîtriser les éléments fondamentaux du dispositif.
- Mettre en place des classes/stages "Bleu-e-s" au sein de son association et/ou établissement médico-social.

## PRÉ-REQUIS



Avoir 18 ans et être titulaire d'un de ces diplômes :

- Maître Nageur Sauveteur
- Licence STAPS APAS
- BEES APSA
- DEJEPS APSA

## PUBLIC VISÉ

- Educateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel.
- animateurs dans une association affiliée à la FFSA.
- Professionnels du secteur spécialisé intervenant dans l'association sportive de l'établissement.

## DURÉE

## CONTENUS DE FORMATION

9 heures

### **Module 1: La pédagogie de l'action**

- Définition de la pédagogie de l'action
- Système de contrainte permettant l'apprentissage
- La place de l'éducateur dans la pédagogie de l'action
- L'objectif de concrétisation essentielle à l'engagement de l'individu
- Pédagogie différenciée au regard des jeunes enfants en situation de handicap

**TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques des formateurs - Pratique de terrain - Analyses de pratiques**

12 heures

### **Module 2: Le développement de l'enfant en situation de handicap**

- Abstraction, concrétisation, réalité : essentiel pour un sujet présentant une déficience mentale, des troubles psychiques et/ou des TSA
- Individualisation et singularité exacerbées dans le milieu de la FFSA
- Description des conscientisations de l'enfant dans son schéma corporel
- Description de la marche pour mettre en avant les besoins de déséquilibre et d'équilibre par une curiosité accrue de l'enfant

**TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques des formateurs - Pratique de terrain - Analyses de pratiques**

14 heures

### **Module 3 : Le milieu aquatique**

- Définition, description, analyse des différentes lois induites par le milieu (corps flottant, corps projectile, corps propulseur) dans le milieu aquatique.

**TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques des formateurs - Pratique de terrain - Analyses de pratiques**

## Évaluation des acquis

- Evaluations des acquis lors des différentes séances pédagogiques
- Attestation de formation Aisance Aquatique



# Sport et Autisme

CERTIFICAT  
FÉDÉRAL SPORT  
ET AUTISME

# CERTIFICAT FÉDÉRAL SPORT ET AUTISME

 15 AU 19 AVRIL 2024  
TALENCE (33)

 1400€

 35 heures - 5 jours

 STAGE : 20 heures

## Objectifs de formation

Etre capable d'élaborer, de coordonner, d'animer et d'évaluer un projet sportif personnalisé à partir des demandes, besoins et intérêts de la personne avec TSA en s'appuyant sur ses compétences et particularités dans une dynamique associative au sein de la FFSA

### PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation
- Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...)
- Etre titulaire d'une carte professionnelle lui permettant d'encadrer le sport contre rémunération : éducateur sportif, animateur sportif, professeur d'APAS, entraîneur ou moniteur en sport adapté. Référence Annexe II-1 du code du sport (CQP, Licence APAS, DEJEPS, BPJEPS, DEUST...)



### PUBLIC VISÉ

Educateur sportif, animateur sportif, professeur d'APAS, entraîneur ou moniteur en sport adapté intervenant ou étant amené à intervenir auprès de personnes avec TSA dans le cadre de leur(s) pratique(s) sportive(s) au sein d'un club affilié à la FFSA.

### CONTENUS DE FOMATION

- Définition de l'autisme, de trouble du spectre de l'autisme (TSA) – critères, diagnostics et conséquences pour la personne dans le rapport à soi, aux autres et au monde
- Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM).
- Identification et prise en compte des particularités sensorielles de la personne avec TSA et leurs conséquences lors de la pratique sportive.
- Communication adaptée avec la personne avec TSA en exploitant les différentes dimensions de la communication.
- Prévention et gestion des comportement problèmes : identification des situations susceptibles de générer des comportements problèmes et repérage des signes liés aux comportements problèmes...
- Le projet sportif personnalisé à partir des demandes, besoins et intérêts de la personne avec TSA en s'appuyant sur ses compétences et particularités : méthodologie, les différentes étapes, la personne avec TSA et ses besoins, les outils de communication, les outils d'évaluation ...
- Les démarches d'intervention favorisant l'engagement de la personne autiste, ses découvertes, ses explorations, ses apprentissages.
- Le choix du secteur de pratique en fonction des spécificités de la personne avec TSA : les intérêts et ressources de la personne, le sens de la pratique pour elle.
- L'accompagnement lors des manifestations sportives au regard des spécificités de la personne avec TSA: analyse des spécificités pouvant avoir une influence sur l'engagement de la personne lors des manifestations sportives, précision du cadre de l'accompagnement, préconisations.

### Moyen Pédagogiques Évaluation des acquis

Apports théoriques - Mises en situation pédagogique - Travaux de groupe  
Attestation de présence et de fin de formation -  
Certification - Evaluation du rapport de stage - Jury

# ILS NOUS FONT CONFIANCE

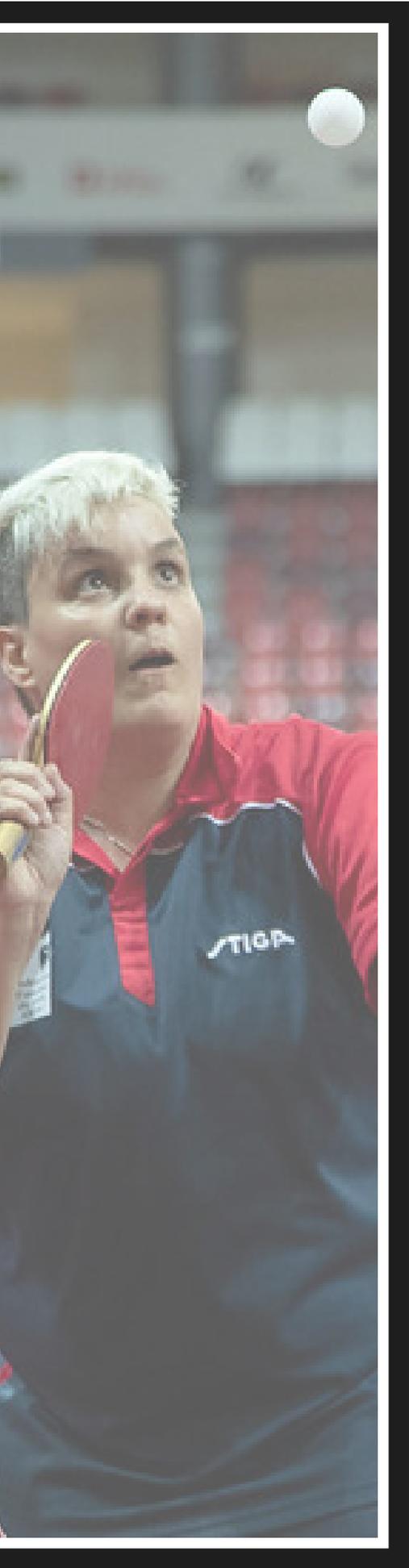


REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

ACTION DE FORMATION





# CONTACT ET INSCRIPTIONS

Si vous êtes intéressé-e par une formation ou que vous souhaitez dès à présent vous préinscrire à une de nos formations, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées en cliquant **ICI**



Notre catalogue de formation est uniquement disponible en version numérique. Il sera disponible et mis à jour sur le site internet de la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine onglet **Formation**



N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements, un devis, un programme détaillé, une question sur les financements ou une demande d'aménagement de formation en raison d'un handicap.



## ORGANISME DE FORMATION LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

Responsable formation : Sarah GOMER  
sarah.gomer@sportadapte.fr  
07.77.23.68.16

